

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE  
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

**N°** 2024-P268

**Au** Conseil d'administration

**Pour :** DÉCISION

**Date** 2024-04-18

### Sujet/titre

Réhabilitation de l'Imprimerie nationale – 45, boulevard Sacré-Cœur, Gatineau –  
Avant-projet sommaire « 100 % »

### Sommaire

- Cette proposition a pour but d'obtenir l'approbation du Conseil d'administration de la Commission de la capitale nationale (CCN) pour l'avant-projet sommaire « 100 % » de la réhabilitation des bâtiments de l'Imprimerie nationale et de la Centrale de chauffage et de refroidissement (CCR) connexe.
- L'Imprimerie nationale et la CCR connexe sont des édifices fédéraux du patrimoine « classés » qui sont en voie d'être réhabilités et modernisés pour accueillir des locataires du gouvernement du Canada ayant des besoins d'aménagement particuliers ou des exigences élevées en matière de sécurité.
- S'appuyant sur le plan directeur du site approuvé en janvier 2023, cet avant-projet définitif identifie :
  - Les traitements de réhabilitation pour l'Imprimerie nationale et la CCR, ainsi que les éléments à remplacer;
  - L'ajout à l'Imprimerie nationale d'un étage supplémentaire pour les équipements mécaniques;
  - La construction d'un nouveau podium connecté et d'un centre de services souterrain;
  - La rénovation et le réaménagement des espaces intérieurs afin de permettre les travaux de conversion requis pour les futurs locataires du gouvernement du Canada, y compris des espaces spéciaux, des fonctions sécurisées, des laboratoires scientifiques et des locaux à usage de bureaux connexes.
- Aucun programme de construction n'est recommandé pour approbation à cette étape du projet. À la suite de l'approbation de l'avant-projet sommaire et du projet, l'étape de l'avant-projet détaillé sera entamée. Les commentaires en suspens de la CCN et les questions liées l'aménagement paysager du site seront traités au cours de la prochaine étape.

### Aperçu du risque


- Pour la Commission de la capitale nationale (CCN), les travaux de conception à l'étape d'avant-projet sommaire de ce projet externe ne comportent aucun risque.

## Recommandations

- Que l'approbation fédérale d'utilisation du sol (AFUS) pour l'avant-projet sommaire « 100 % » du projet de réhabilitation de l'Imprimerie nationale – 45, boulevard Sacré-Cœur, Gatineau soit accordée, en vertu de l'article 12 de la *Loi sur la capitale nationale*, sous réserve des conditions suivantes :
  - Que le requérant tienne compte des recommandations du Comité des édifices fédéraux du patrimoine (CÉFP), formulées le 4 août 2023, à la satisfaction du personnel de la CCN, à l'étape l'avant-projet détaillé.
  - Que le requérant soumette l'information requise et mette en œuvre les directives fournies par le personnel de la CCN dans la lettre « Re : ACPDR and NCC Staff Comments for IAMIS 25558 - 45 Sacré-Coeur Boulevard (National Printing Bureau) Site Redevelopment - 100% Schematic Design », du 30 octobre 2023.
- Que la préparation et la signature des documents d'AFUS soient déléguées au vice-président de la direction de l'Aménagement de la capitale.

### Soumis par :

Alain Miquelez, vice-président, direction de l'Aménagement de la capitale  
Nom



Signature

## 1. Priorités stratégiques

- Plan d'entreprise de la Commission de la capitale nationale (CCN) 2023-2024 à 2027-2028 - Orientation stratégique no 1 :
  - Favoriser l'établissement d'une région de la capitale nationale accueillante et riche de sens ayant une importance nationale représentative de l'ensemble de la population canadienne, y compris les peuples autochtones, et de tous les ordres de gouvernement.
- Plan d'entreprise de la CCN 2023-2024 à 2027-2028 - Priorité n°2 :
  - Assurer la planification, la remise en état et la revitalisation des actifs essentiels et du réseau de transport de la région de la capitale nationale.
- Plan d'entreprise de la CCN 2023-2024 à 2027-2028 - Priorité n°4 :
  - Démontrer un leadership à l'échelle du pays en rendant la région de la capitale nationale résiliente aux aléas du climat et durable sur le plan de l'environnement.
- Initiatives de l'administration fédérale
  - Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques
  - Stratégie fédérale de développement durable, 2022-2026 (2022)
  - Stratégie pour un gouvernement vert

## 2. Autorité

*Loi sur la capitale nationale*, article 12.

## 3. Contexte

### Historique du projet

La proposition concerne un site appartenant à Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC ou le « requérant » ci-après) situé au 45, boulevard Sacré-Cœur (se référer à l'annexe A), dans le secteur du Cœur de la capitale, à la limite nord du centre-ville de la Ville de Gatineau, sur l'île de Hull. Le site couvre une superficie d'environ 100 300 mètres carrés (10 hectares). Le site du 45 Sacré-Cœur comprend deux édifices fédéraux du patrimoine « classés » : l'Imprimerie nationale et la Centrale de chauffage et de refroidissement (CCR) connexe, qui ont été construits entre 1949 et 1956 d'après les plans d'Ernest Cormier. L'Imprimerie nationale a été construite pour accueillir les installations de l'Imprimeur de la Reine. Au fil du temps, elle a été occupée par de nombreux ministères fédéraux, y compris des locataires ayant des exigences élevées en matière de sécurité.

La proposition porte sur la rénovation et la modernisation de l'Imprimerie nationale pour accueillir des locataires nouveaux et existants du gouvernement du Canada ayant des besoins particuliers ou des exigences plus élevées en matière de sécurité, ainsi que des laboratoires scientifiques et des espaces de bureaux connexes. Les futurs locataires pourront inclure entre autres le programme des sciences du patrimoine culturel, qui est administré conjointement par Parcs Canada et l'Institut canadien de

conservation. Le site du 45 Sacré-Cœur a été choisi parce qu'il s'agit d'une installation appartenant à l'État et que le site et les immeubles existants répondent à première vue aux exigences fonctionnelles et opérationnelles des locataires proposés.

L'énoncé de la portée des travaux comprend également la réhabilitation de la Centrale de chauffage et de refroidissement (CCR), l'amélioration du site, la rationalisation des services et de l'aménagement paysager. L'utilisation future de la CCR demeure à l'étude. Dans le plan directeur du site approuvé, un espace est réservé à l'arrière de l'Imprimerie nationale pour l'ajout de deux nouvelles tours de bureaux à plus long terme (non inclus dans la proposition actuelle; approuvé par le Conseil d'administration de la CCN en janvier 2023 – se référer à l'annexe B).

Avec l'achèvement des travaux de l'avant-projet sommaire, le projet est actuellement en pause dans le but de permettre à SPAC de confirmer le budget, les locataires (et donc les exigences fonctionnelles) et le calendrier des travaux de réhabilitation. Il est donc possible que des modifications significatives soient apportées au concept proposé lors de l'étape de l'avant-projet détaillé, à la fois pour répondre aux commentaires de la CCN et aux exigences fonctionnelles actualisées.

L'avant-projet sommaire « 100 % » a également été examiné par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEÉFP) et a été présenté dernièrement au Comité des édifices fédéraux du patrimoine (CÉFP) le 21 juin 2023. Les recommandations du CÉFP ont été reçues le 4 août 2023 et seront prises en compte et intégrées à l'étape de l'avant-projet détaillé.

### **Approbatons connexes**

Le plan directeur du site (approuvé en janvier 2023) définit la structure et les fonctions de base du site afin d'éclairer la proposition actuelle et les potentiels nouveaux projets à long terme. Le plan directeur approuvé prévoit la démolition d'un bâtiment annexe sur le côté nord de l'Imprimerie nationale qui abrite des fonctions sécurisées (action approuvée en 2018). La démolition de l'annexe récemment construite est nécessaire pour permettre l'hébergement des fonctions sécurisées et les nouveaux locataires (les fonctions actuelles de l'annexe devant être relocalisées dans le centre de services souterrain proposé) ainsi que la réhabilitation de l'Imprimerie nationale, de la CCR et du site environnant conformément à l'approche proposée en matière de conservation du patrimoine.

SPAC s'affaire présentement à la construction du Centre énergétique de Gatineau modernisé (CEGM) dans le cadre du Programme d'acquisition et de services énergétiques (PASE) sur le site adjacent (à l'est), qui comprend un grand parc public. Le conseil d'administration de la CCN a approuvé l'avant-projet détaillé « 99 % » du CEGM en avril 2023. L'accès au site du CEGM par le boulevard Sacré-Cœur et les services publics seront partagés avec le site du 45 Sacré-Cœur. L'aménagement paysager est coordonné entre les deux sites afin d'offrir au public une expérience piétonnière continue pour accéder aux aires de commodités extérieures. Le projet du

CGEM utilise une partie du site du 45 Sacré-Cœur comme zone de construction temporaire, ce qui a entraîné l'abattage d'arbres. Les arbres perdus seront compensés dans le cadre de la mise en œuvre du projet de réhabilitation du 45 Sacré-Cœur.

### **Proposition (avant-projet sommaire « 100% »)**

La proposition se concentre sur la réhabilitation des bâtiments de l'Imprimerie nationale et de la CCR afin de les rendre conformes aux normes d'aujourd'hui, d'assurer un accès sans obstacle à tous les espaces et de mettre en œuvre la philosophie et les objectifs du programme CotravailGC de l'administration fédérale, tout en préservant ou en restaurant les éléments qui définissent leur caractère patrimonial. La réhabilitation portera sur l'intérieur et l'extérieur des bâtiments. Les améliorations et les modifications du paysage du site, bien qu'incluses dans la portée du projet de réhabilitation, ne sont pas présentées dans le cadre de cette approbation (étape de l'avant-projet sommaire). Ils feront l'objet d'un examen plus approfondi afin de s'aligner sur les principales politiques gouvernementales, les efforts de conservation du patrimoine et les exigences en matière de sécurité des locataires avant d'être recommandés pour approbation à l'étape de l'avant-projet détaillé.

Objectifs de la proposition :

#### *Patrimoine*

- Respecter et intégrer la désignation patrimoniale fédérale « classée » des bâtiments de l'Imprimerie nationale et de la CCR.
- Conserver la forme pavillonnaire des bâtiments de l'Imprimerie nationale et de la CCR de manière à ce que toutes les façades puissent être vues de loin.
- Réhabiliter tous les éléments caractéristiques originaux du site et de ses bâtiments, tels que les enveloppes des bâtiments de l'Imprimerie nationale et de la CCR, les murs intérieurs en terre cuite, les espaces intérieurs et les finitions d'origine, etc.
- Maintenir et respecter la palette de matériaux homogènes et le caractère industriel du site, ainsi que l'aspect rectiligne des bâtiments.

#### *Durabilité*

- Transformer le 45 Sacré-Cœur d'un site peu performant et énergivore en un site carboneutre, en s'appuyant sur l'énergie propre qui sera produite par le CEGM dans le cadre du PASE). L'Imprimerie nationale est actuellement le deuxième plus grand émetteur de gaz à effet de serre dans le portefeuille immobilier de SPAC.
- Moderniser les systèmes du bâtiment pour répondre aux normes actuelles de sécurité, de rendement énergétique, de réduction de la consommation d'eau et de mieux-être des occupants.

## *Accessibilité et communauté*

- Assurer l'accessibilité universelle.
- Appuyer concrètement la réconciliation avec les Autochtones par la conception et l'inclusion d'installations spécialisées pour l'accueil et l'analyse d'objets culturels par le biais du programme des sciences du patrimoine culturel.

## *Sécurité*

- Fournir une solution de sécurité long terme et des locaux sécurisés aux organisations scientifiques grâce à l'intégration de dispositifs de sécurité discrets dans les bâtiments et le paysage du site.
- Focaliser sur les exigences en matière de sécurité susceptibles de renforcer la perception internationale du Canada en tant que partenaire crédible et digne de confiance et d'améliorer les résultats en matière de sécurité nationale pour les Canadiens.
- Centraliser la fourniture des exigences scientifiques et de sécurité afin de réduire les coûts (réduire la nécessité de reproduire des exigences hautement spécialisées à plusieurs endroits).
- Fournir un espace séparé et sécurisé pour la manutention des matériaux.

## Réhabilitation des bâtiments

Les travaux intérieurs de l'Imprimerie nationale consisteront principalement à réhabiliter le bâtiment pour le faire passer d'un espace essentiellement industriel à un espace orienté vers les personnes qui peut être adapté à diverses utilisations, y compris des bureaux et des espaces de type laboratoire. Les espaces à haute valeur patrimoniale et les éléments caractéristiques tels que le hall d'entrée principal, les bureaux à panneaux de bois et les murs en blocs de terre cuite seront conservés et réparés, le hall d'entrée principal redevenant l'entrée principale pour les utilisateurs venant du sud. De nouveaux couloirs de circulation nord-sud seront ajoutés au cœur du bâtiment, tout en respectant la symétrie axiale du plan du bâtiment.

A l'étape de l'avant-projet détaillé, les travaux intérieurs de la CCR seront limités à la modernisation du bâtiment de base, y compris la mise hors service du matériel mécanique et électrique existant (qui n'est plus nécessaire pour le PASE) et la réhabilitation des éléments du patrimoine. Ces interventions devraient permettre de conserver efficacement la structure de la CCR et de le préparer à une éventuelle occupation par un locataire et une fonction à déterminer, tout en conservant une certaine souplesse. Une utilisation possible de la CCR par un locataire potentiel a été proposée et, si elle est confirmée, l'aménagement intérieur de la CCR sera revu au cours de l'étape de l'avant-projet détaillé.

Les travaux extérieurs feront appel à une combinaison de traitements de réhabilitation et de conservation, ainsi qu'au remplacement de certains éléments d'origine. La majorité des éléments d'origine (murs revêtus de granit, mur-rideau extérieur de l'Imprimerie nationale et pierres moulées des cheminées de la CCR, nombreuses fenêtres, incluant le mur-rideau extérieur) seront réhabilités et réparés, y compris l'enlèvement d'ajouts ou de modifications inesthétiques, comme la restauration de l'entrée principale centrale en tant qu'accès principal au bâtiment et l'ajout de caractéristiques pour l'accessibilité universelle, et le remplacement des portes non originales par de nouvelles portes à cadre en aluminium qui correspondent à l'intention de conception d'origine. La modification des structures existantes et le remplacement d'une partie du tissu de l'Imprimerie nationale et de la CCR viseront à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments en renforçant l'isolation et en remplaçant les systèmes de fenêtres ou des parties de ceux-ci lorsque la réutilisation ne permet pas d'atteindre les objectifs en matière d'efficacité énergétique.

### Nouveaux ajouts

Un étage supplémentaire sera ajouté au quatrième étage de l'Imprimerie nationale, en retrait de la façade existante pour abriter les équipements mécaniques. La volumétrie de l'étage supplémentaire sera affinée à l'étape de l'avant-projet détaillé, une fois que les exigences des locataires en matière de services et d'aménagements auront été confirmées.

- Cet ajout s'inspire de l'addition mécanique figurant dans les plans d'élévation de 1950 d'Ernest Cormier pour l'Imprimerie nationale, mais qui n'a jamais été construit. Il remplacera les nombreux édicules mécaniques répartis sur le toit. En dehors de l'étage supplémentaire, il ne restera que les deux édicules pour les ascenseurs sur la toiture.
- Le revêtement proposé est constitué de panneaux d'aluminium perforés. L'utilisation de l'aluminium rend hommage à son utilisation pionnière dans les fenêtres et les murs-rideaux du bâtiment patrimonial, tout en ayant une finition actualisée pour répondre aux besoins contemporains et à la durabilité. La perforation des panneaux d'aluminium ou la découpe numérisée pourraient incorporer des références au design autochtone ou d'autres formes de collaboration avec les utilisateurs du bâtiment et/ou la communauté locale. Les éléments graphiques du revêtement de l'étage supplémentaire seront définis lors de l'étape de l'avant-projet détaillé.
- La taille de l'étage supplémentaire a été réduite en plaçant une partie des équipements mécaniques au sous-sol.
- De nouveaux puits de lumière seront également ajoutés au niveau du toit existant pour permettre l'infiltration de la lumière du jour dans les axes de circulation intérieurs nord-sud du bâtiment.
- Des améliorations structurelles du toit du bâtiment existant seront nécessaires pour soutenir l'étage supplémentaire et la charge de neige anticipée.

L'annexe de l'Imprimerie nationale construite en 2018 sera démolie, et la zone de manutention existante à l'arrière de l'Imprimerie nationale sera convertie en un nouvel espace programmatique disponible pour les utilisateurs du bâtiment et une nouvelle entrée piétonne nord située dans l'axe principal du bâtiment. La matérialité et les détails de l'entrée nord seront développés avec l'intention de créer une intervention distincte et subordonnée.

Un nouveau centre de service souterrain/podium de 1 925 mètres carrés est proposé au nord de l'Imprimerie nationale et s'étendant sous la CCR. Le centre de service abritera des installations de manutention et des installations d'essais du CEGM. Les groupes électrogènes de secours et les réservoirs de carburant seront également installés en souterrain, au nord du centre de service.

- Le centre de services fournira des services unifiés et interconnectés à l'Imprimerie nationale et à la CCR au niveau du sous-sol.
- Les parties visibles du centre de services (structure du podium) seront recouvertes de panneaux de béton et d'aluminium, de toits verts et de surfaces réfléchissantes ou à albédo élevé.
- Deux puits de ventilation en surface pour le centre de services sont proposés de part et d'autre du côté nord de la CCR, et le bâtiment de la génératrice sera doté de trois cheminées d'échappement réparties symétriquement par rapport à l'axe central de la CCR.
- L'impact visuel des structures au niveau du sol ou au-dessus du sol depuis l'autoroute sera étudié et des approches de conception seront identifiées au cours de l'étape de l'avant-projet détaillé afin de minimiser les impacts négatifs sur l'aspect patrimonial du paysage.

#### **4. Analyse du personnel de la CCN**

L'avant-projet sommaire « 100 % » proposé répond en général aux exigences et aux objectifs des plans de la CCN et des politiques gouvernementales applicables, notamment en mettant de l'avant une approche rigoureuse et de grande qualité en matière de conservation du patrimoine. SPAC a confirmé son intention de répondre aux exigences et aux recommandations en suspens concernant le plan d'implantation, les aménagements paysagers, l'architecture et l'environnement, à la satisfaction de la CCN, dans le cadre des travaux de conception de l'avant-projet détaillé.

Respect des plans de la CCN :

##### *Plan de la capitale du Canada, de 2017 à 2067 (2017)*

- Les améliorations apportées au site et la réhabilitation des édifices fédéraux du patrimoine existants favoriseront l'intégration à long terme du site dans milieu d'insertion et dans le tissu urbain de la communauté. Il est prévu de rendre les équipements du site et le hall d'entrée réhabilité accessibles au public afin



d'améliorer l'interface et la qualité de l'expérience pour la communauté environnante.

- Le projet favorise la réhabilitation des bâtiments clés dans le cœur de la capitale pour permettre l'implantation à long terme des ministères fédéraux, des sociétés d'État et des agences fédérales dans ce secteur, notamment dans les complexes en milieu urbain axés sur le transport en commun.
- Les mesures de sécurité seront intégrées au paysage et aux abords des bâtiments, ce qui permettra de répondre aux exigences de sécurité des locataires tout en préservant le caractère ouvert du site.
- La réhabilitation des édifices fédéraux du patrimoine contribuera de manière positive au caractère de la capitale.

#### *Plan de secteur du cœur de la capitale du Canada (2005)*

- La proposition est conforme à l'utilisation fédérale des terrains tel que défini dans les orientations stratégiques « Les administrations centrales et les installations fédérales » du plan de ce secteur, qui favorise l'implantation de ministères et d'organismes fédéraux dans le cœur de la capitale.
- La réhabilitation des bâtiments existants pour fournir des espaces de bureaux supplémentaires à cet endroit soutient les politiques et lignes directrices gouvernementales qui appellent à localiser environ 25 % des employés fédéraux sur la rive québécoise de la région de la capitale nationale.
- Les considérations patrimoniales sont harmonisées avec la nécessité de créer des environnements sains, sûrs et fonctionnels par le remplacement ciblé des éléments qui ne peuvent être réhabilités pour répondre aux normes modernes, à l'amélioration des espaces intérieurs tels que la pénétration de la lumière naturelle plus profondément dans l'immeuble et à l'ajout de structures clés telles que des entrées de bâtiment améliorées, un étage supplémentaire pour les équipements mécaniques et une nouvelle installation de manutention des matériaux. Ces interventions sont conçues de manière à limiter les impacts négatifs sur les éléments caractéristiques essentiels des bâtiments patrimoniaux.
- La réhabilitation porte une attention particulière à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments.
- La proposition comprend des équipements publics et des contributions au domaine public, et peut offrir aux futurs locataires la possibilité de se présenter au public ou d'interagir avec lui par le biais d'informations, d'œuvres d'art et d'interprétations sur place dans le hall d'entrée réhabilité de l'imprimerie nationale, dans l'architecture du bâtiment et dans l'aménagement paysager.

#### Prescriptions pour l'avant-projet détaillé

Comme le projet a été interrompu à la fin de l'étape de l'avant-projet sommaire, les commentaires en suspens de la CCN et du BEÉFP seront intégrés à l'étape de l'avant-projet détaillé. La lettre d'approbation de l'avant-projet sommaire comprendrait donc

des conditions exigeant que les aspects suivants du projet soient traités ou affinés au stade de l'avant-projet détaillé.

- Élaboration d'une proposition d'aménagement paysager comprenant les éléments suivants :
  - Approche de la conservation du patrimoine appropriée, axée sur le paysage et intégrée à la réhabilitation des bâtiments;
  - Amélioration des caractéristiques de durabilité, y compris la conservation et l'agrandissement de la zone boisée existante;
  - Un accès public de haute qualité et une utilisation communautaire du site et du site du CEGM adjacent;
  - Prise en compte des vues et de l'expérience visuelle à partir de l'autoroute au nord et de la communauté à l'ouest;
  - Prise en compte des délais de mise en œuvre dans la conception, y compris la planification des conditions provisoires et de la transition du paysage vers l'état final prévu (par exemple, limitation de l'abattage non essentiel des arbres).
- Intégration et perfectionnement des caractéristiques de durabilité et d'écologie :
  - Validation du plan visant à atteindre un niveau d'émissions « net zéro » d'ici 2050 et à répondre aux exigences de résilience au changement climatique établies dans l'Évaluation stratégique des changements climatiques;
  - Gestion des eaux pluviales sur les lieux;
  - Programmes et politiques de gestion de la demande en transports;
  - Atténuation des effets d'îlot de chaleur, notamment par la réduction des espaces réservés aux véhicules (par exemple, largeur des allées de circulation);
  - Intégration au site et aux bâtiments des éléments de conception sûre pour les oiseaux.
- Amélioration de la représentation des autochtones dans l'architecture et le paysage.
- Application des Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada et intégration des recommandations du CÉFP.
- Application des résultats de l'Analyse comparative entre les sexes plus (ACS-Plus) dans les travaux de conception architecturale et d'aménagement paysager.

## 5. Détails financiers

- Il s'agit d'un projet externe. Par conséquent, les détails financiers ne sont pas disponibles.

## 6. Opportunités et résultats attendus

- Le réaménagement du site du 45 Sacré-Cœur par SPAC soutiendra la mise en œuvre de politiques et d'objectifs clés identifiés dans le cadre de planification de la CCN, ainsi que la réhabilitation de deux édifices du patrimoine fédéral « classés ».

## 7. Respect des politiques du gouvernement fédéral et de la CCN

- Une évaluation des effets environnementaux sera réalisée à l'étape de l'avant-projet détaillé conformément à la décision rendue en vertu de la *Loi sur l'évaluation d'impact*.
- La proposition est conforme à la Stratégie fédérale de développement durable 2022-2026 (2022), que SPAC est chargé de suivre.
- Une Analyse comparative entre les sexes plus (ACS-Plus) est requise et devra être produite dans le cadre de l'étape de l'avant-projet détaillé du projet.

## 8. Risques et mesures d'atténuation

Risque	Probabilité	Impact	Mesure d'atténuation
Mise en œuvre de modifications à la conception pour répondre aux exigences et aux recommandations de la CCN identifiées à l'étape de l'avant-projet sommaire. Le requérant devrait normalement répondre aux commentaires pertinents avant l'approbation de l'avant-projet sommaire, mais en raison de la pause du projet, aucun changement n'a pu être incorporé suite à la présentation au CCUDI d'août 2023. Il y a un risque que les commentaires ne soient pas pris en compte de manière efficace au cours de l'étape de l'avant-projet détaillé.	Faible	Modéré	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le personnel de la CCN a fourni des commentaires pour informer les futures étapes de conception et les exigences de soumission à l'automne 2023. Les attentes du personnel de la CCN concernant l'étape de l'avant-projet détaillé ont été reconnues par SPAC.</li> <li>2. La lettre d'approbation de l'avant-projet sommaire comprendra des conditions exigeant que les exigences et les recommandations en suspens soient prises en compte.</li> <li>3. L'avant-projet détaillé ne sera pas recommandé pour approbation tant que les exigences et recommandations en suspens n'auront pas été prises en compte.</li> </ol>

## 9. Engagement du public et communication

- SPAC a travaillé en étroite collaboration avec la Ville de Gatineau, la Société de transport de l'Outaouais (STO) et OC Transpo sur les études requises pour le projet

et son intégration efficace au réseau routier, aux circuits de transport en commun et au tissu urbain environnant. Une présentation à la Ville de Gatineau sera faite dès l'approbation du projet.

- SPAC organisera une journée portes ouvertes et un processus de consultation publique une fois que le projet aura été approuvé.
- Les activités d'engagement auprès des Autochtones ont débuté et se poursuivront tout au long du processus de conception détaillée du projet.
  - Engagement par l'intermédiaire d'un groupe de locataires potentiels avec des aînés des communautés autochtones locales, y compris une visite du bâtiment de l'Imprimerie nationale.
  - Les services de gestion de la conception et de la construction future comprennent un plan d'avantages pour les Autochtones et la participation propose d'entreprises autochtones.

## **10. Prochaines étapes**

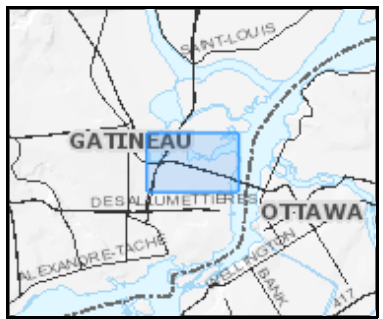
- Octobre 2024 – Approbation prévue de l'avant-projet sommaire.
- Printemps 2025 et ensuite – Étape de l'avant-projet détaillé.

## **11. Liste des annexes**


- Annexe A : Carte de localisation
- Annexe B : Plan d'implantation approuvé
- Annexe C : La proposition en images


## **12. Auteurs de la proposition**

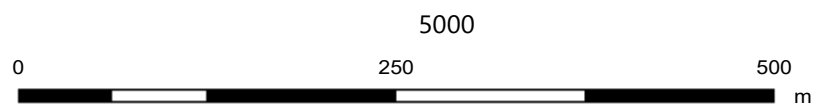
- Alain Miguelez, vice-président, direction de l'Aménagement de la capitale (AC)
- Isabel Barrios, directrice, Approbations fédérales et Programmes du patrimoine et d'archéologie (AFPPA), AC
- Jason Hutchison, chef, Approbations fédérales de design, AFPPA, AC
- Nicole Howard, architecte principale, Design et Utilisation du sol, Approbations fédérales de design, AFPPA, AC
- Marion Gale, planificatrice principale de l'utilisation du sol, Approbation de l'utilisation du sol et des transactions, AFPPA, AC



Legend | Légende

 45 Sacré-Coeur

 MGECC Site  
Site du CEGM



2022-07-27

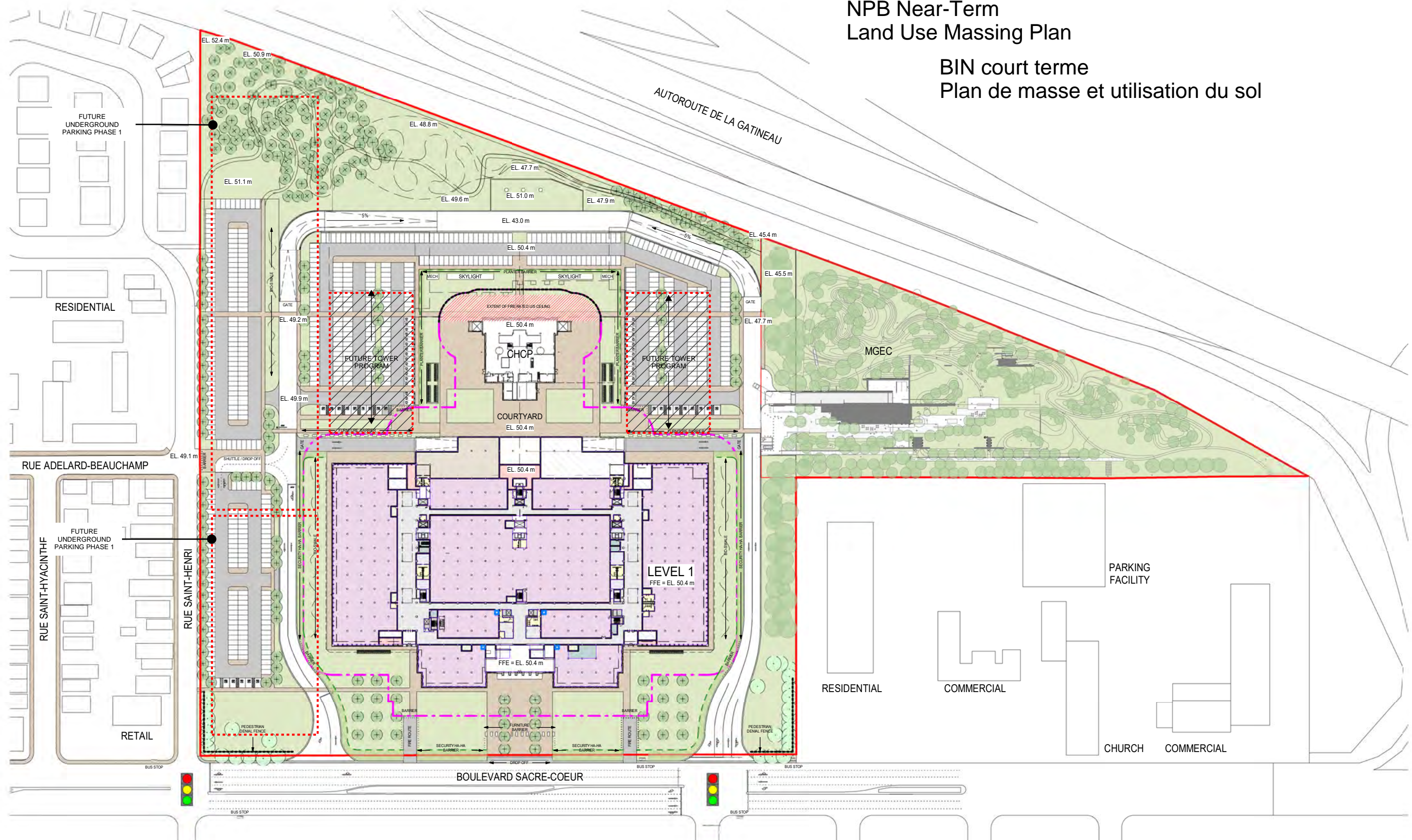
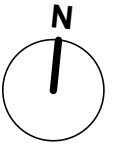
Disclaimer: The NCC does not guarantee this geospatial information to be accurate, current or complete. The map is only intended for use as a general reference. Any use to the contrary is the responsibility of the user and such use is at the user's own risk.

Dégagement de responsabilité: La CCN ne garantit pas que l'information géospatial soient exacte, actuelle ou complete. La carte est pour référence générale seulement. Toutes utilisations contraires est la responsabilité de l'utilisateur et à ses propres risques.

Notes

NPB Near-Term  
Land Use Massing Plan

BIN court terme  
Plan de masse et utilisation du sol

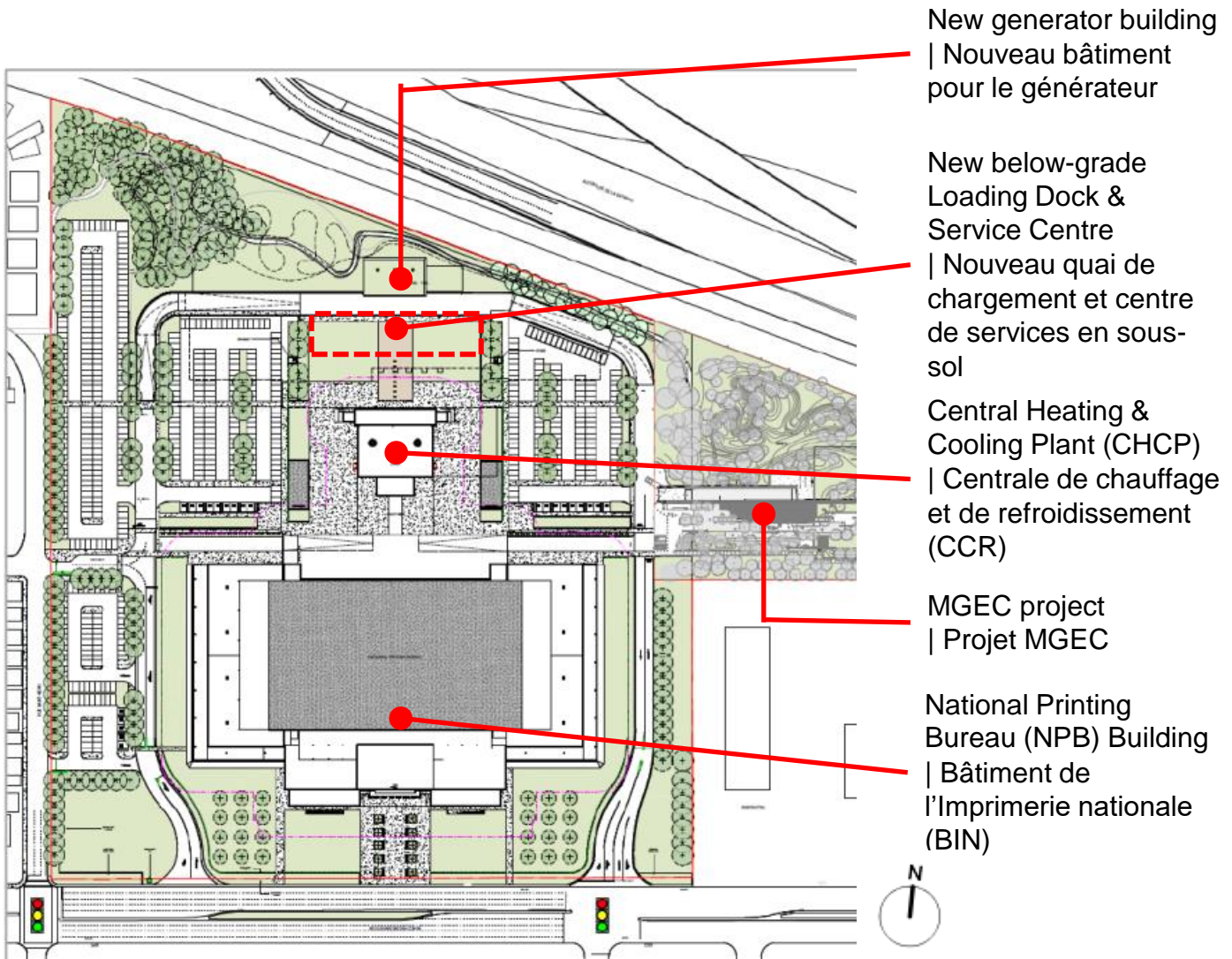


## Appendix C – Images of the Proposal Annexe C – La proposition en images



Aerial view of existing National Printing Bureau | Vue aérienne actuelle de l'imprimerie nationale

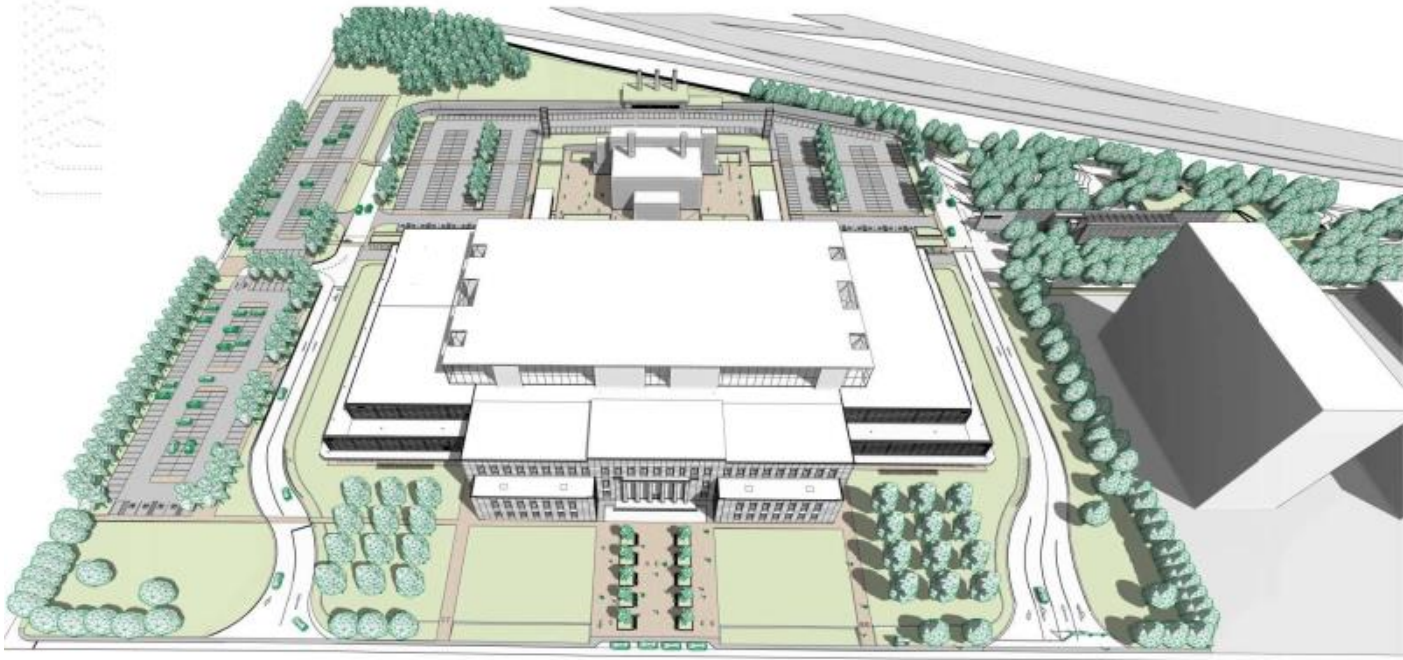
# Overview – Planned interventions for current phase | Aperçu général – Interventions planifiées pour le stade actuel



Site Plan | Plan du site



# Overview | Aperçu général



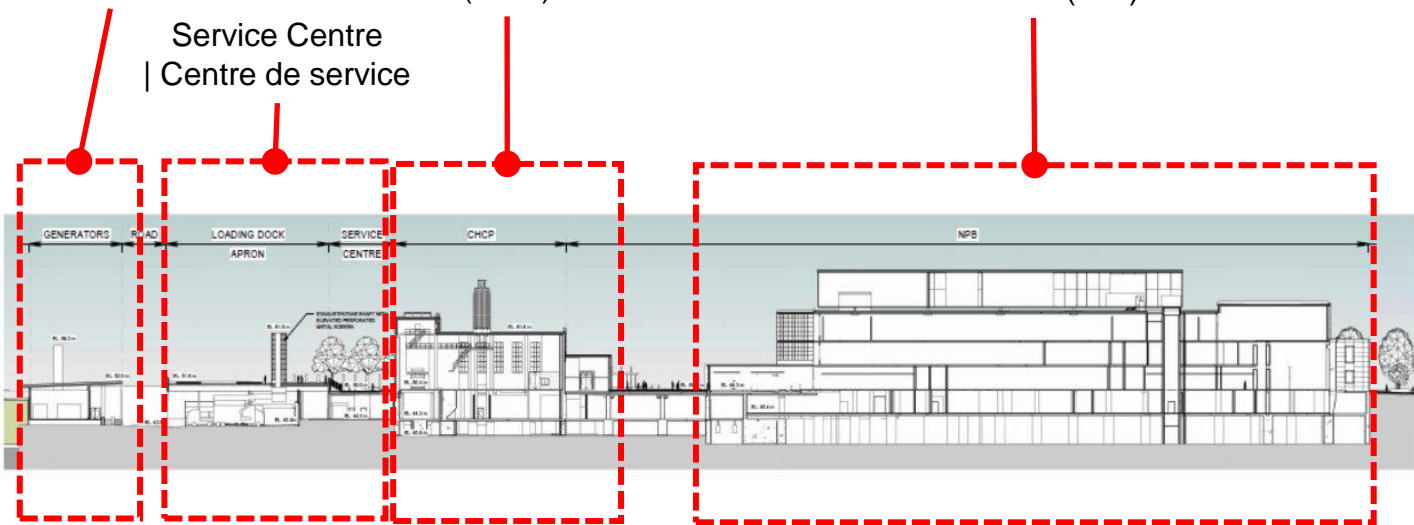
Axonometric view of overall proposal looking north  
| Vue axonométrique de l'ensemble du projet en regardant vers le nord

New Generator Building |  
Nouveau bâtiment pour la génératrice

Central Heating & Cooling Plant (CHCP)  
| Centrale de chauffage et de refroidissement (CCR)

National Printing Bureau (NPB) Building  
| Bâtiment de l'Imprimerie nationale (BIN)

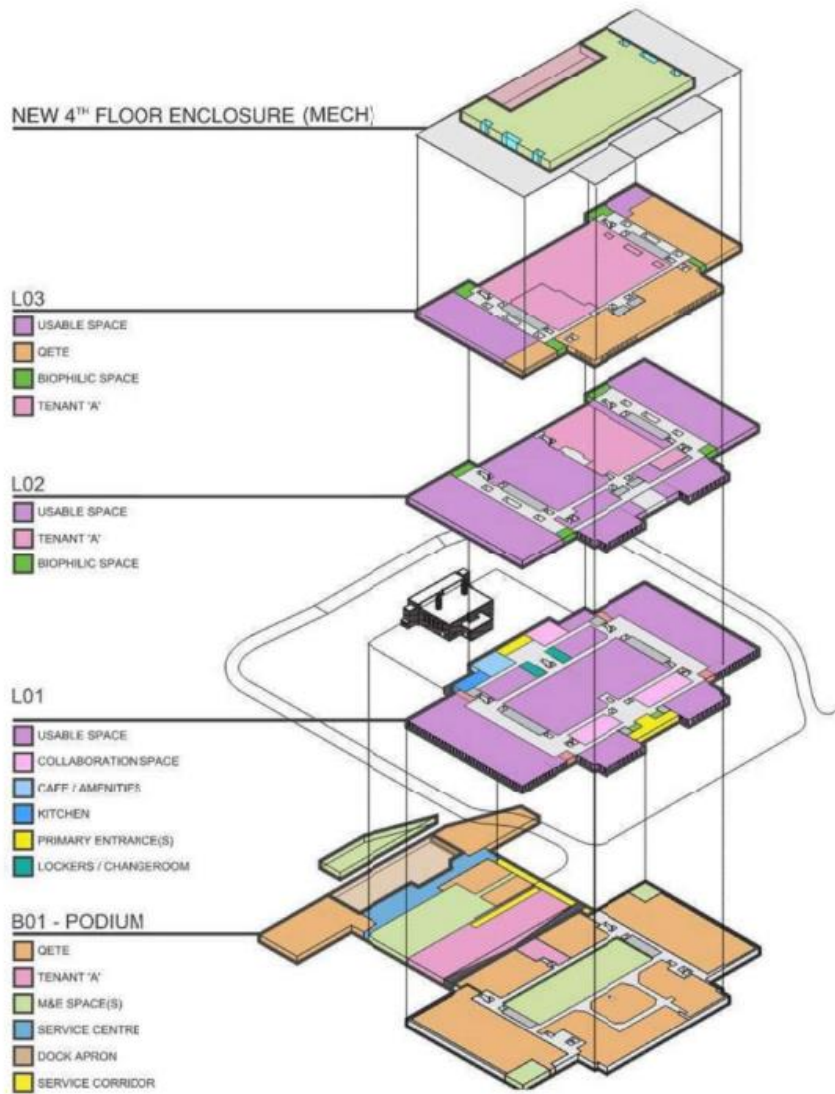
Service Centre  
| Centre de service



South – North Cross section | Sud – Coupe transversale nord

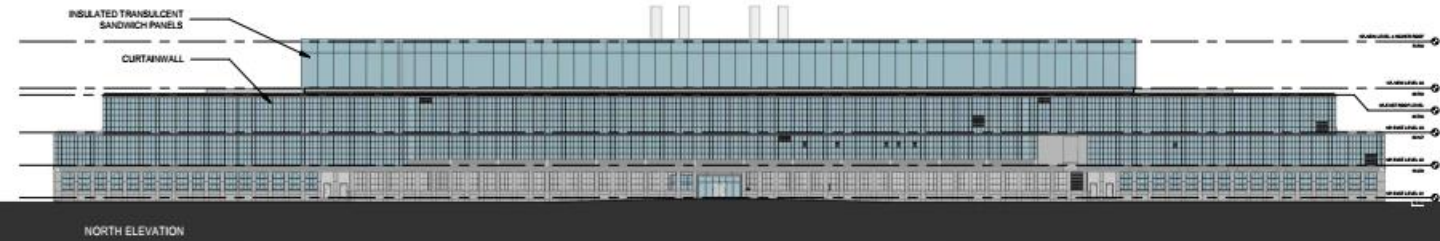
# Architecture

# Potential Functional Program | Programme fonctionnel potentiel



Building Programming | Programmation des bâtiments

# 4<sup>th</sup> Floor Mechanical Penthouse | Édicule mécanique au 4<sup>ème</sup> étage



45 SACRE-COEUR PROJECT

ISSUED FOR 100% SDR  
2023/04/14

NPB  
NORTH & SOUTH ELEVATIONS

**NORR** DMArchitectes

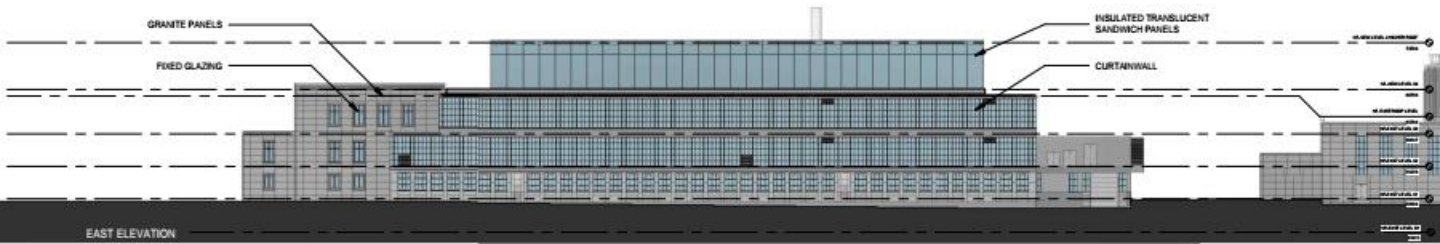


Public Services and  
Procurement Canada / Services publics et  
Approvisionnement Canada

NP-A8-01

NPB North and South Elevations | Élévations nord et sud du BIN

# 4<sup>th</sup> Floor Mechanical Penthouse | Édicule mécanique au 4<sup>ème</sup> étage



45 SACRE-COEUR PROJECT

**NORR** DMArchitectes

ISSUED FOR 100% SDR  
2023/04/14



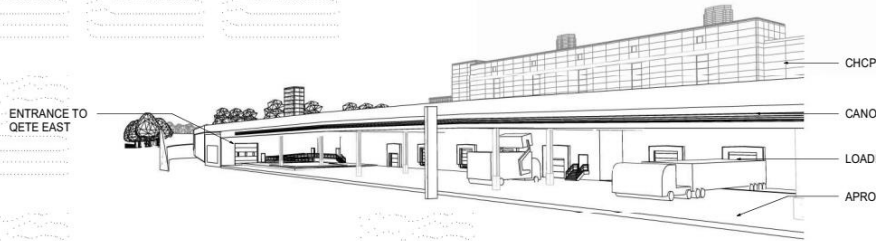
Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada

NPB  
EAST & WEST ELEVATIONS

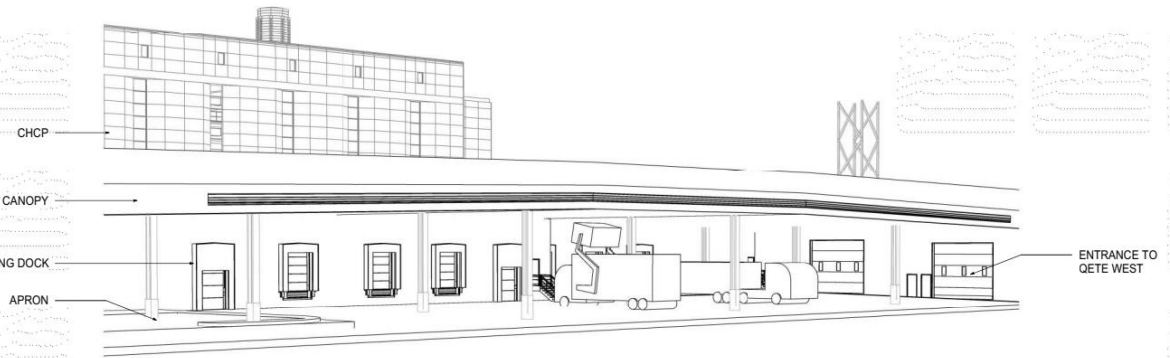
NP-A8-02

NPB East and West Elevations | Élévations est et ouest du BIN

# Service Centre Loading Dock | Quai de chargement du centre de service



3D VIEW - SERVICE CENTRE FROM NORTHWEST



3D VIEW SERVICE CENTRE FROM NORTHEAST

45 SACRE-COEUR PROJECT

**NORR** DMArchitectes

ISSUED FOR 99% SCHEMATIC DESIGN  
2022/12/21



Public Services and  
Procurement Canada

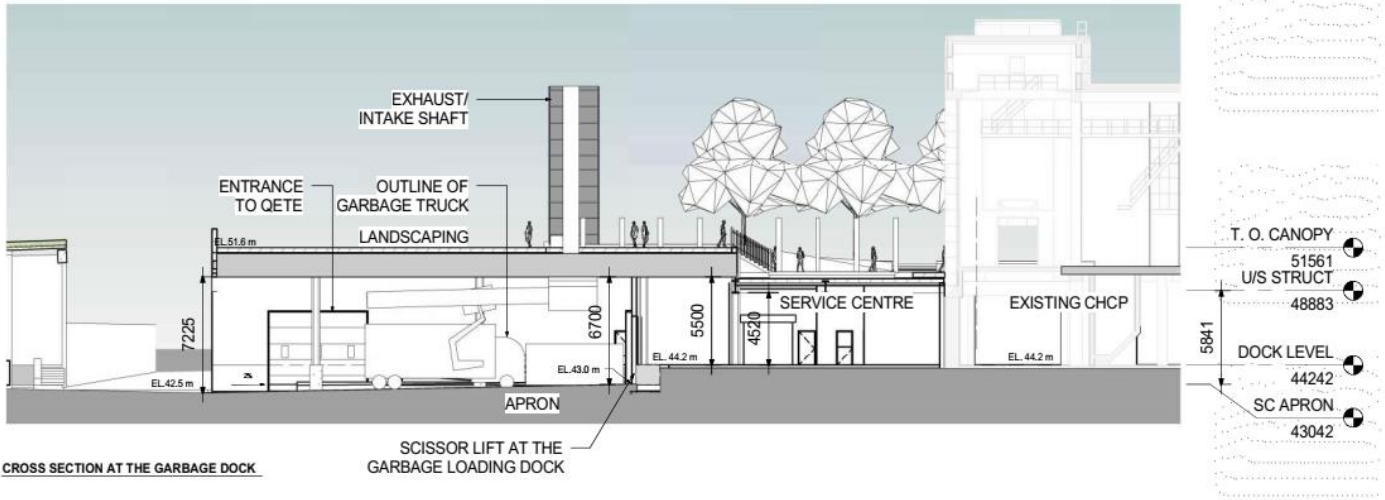
Services publics et  
Approvisionnement Canada

3D VIEW\_END STATE 1\_RAMP  
VIEWS

SC-A0-03

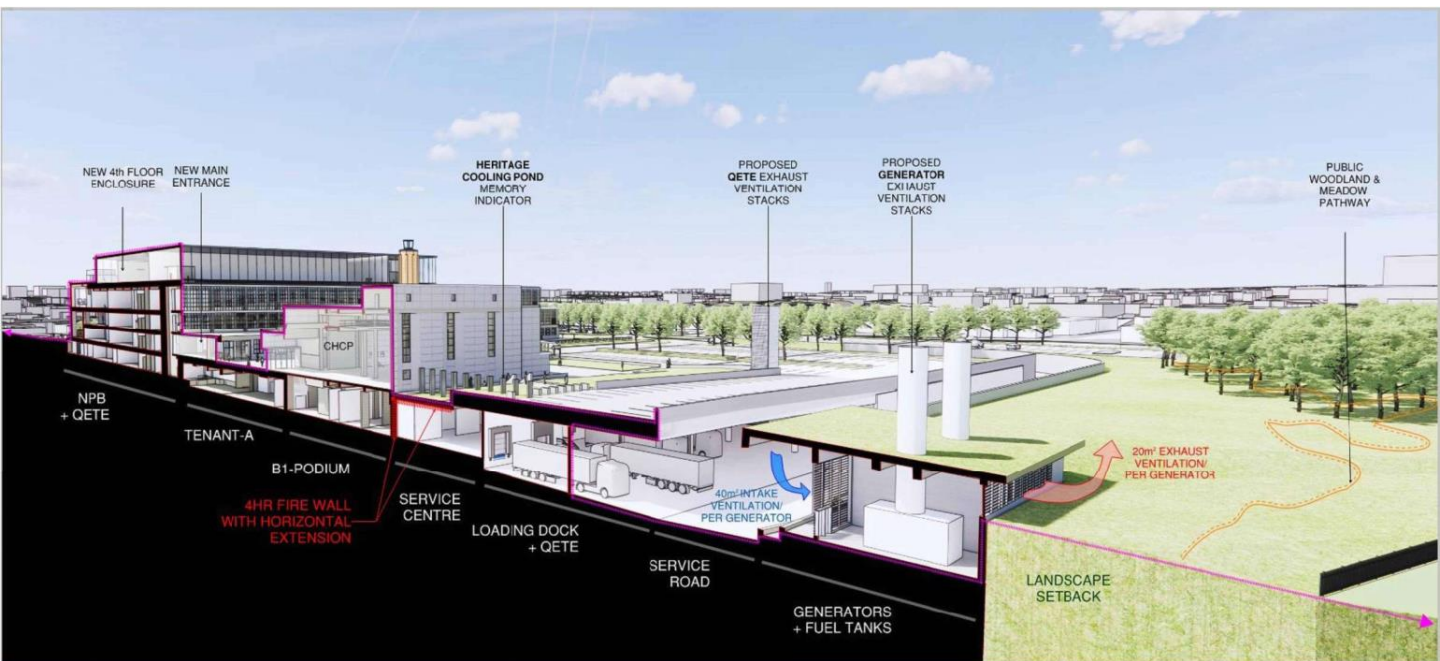
View from North of below-grade loading docks | Vue du nord des quais de chargement sous le niveau du sol

# Service Centre Loading Dock | Quai de chargement du centre de service



Section of Loading Dock and Service Centre | Section du quai de chargement et du centre de service

# Service Centre Loading Dock | Quai de chargement du centre de service



Building Section | Section des bâtiments



## **Rendered Views – Résultats visuels**



Rendered view from South-West on Sacré-Coeur | Vue rendue du sud-ouest sur Sacré-Coeur

## South Main Entrance to NPB | Entrée principale sud du BIN



Rehabilitated Central Walkway. Source: *NORR-DMA*



Accessibility Ramps at Main Entrance. Source: *NORR-DMA*.



Proposed Benches along Central Walkway. Source: *NORR-DMA*

## Northern Portion of Site | Section nord du site



Rendered views from North | Résultats visuels du nord

**View from West of CHCP and New NPB North Main Entrance | Vue de l'ouest de la CCR et nouvelle entrée principale nord du BIN**



## Key Interior Spaces | Principaux espaces intérieurs



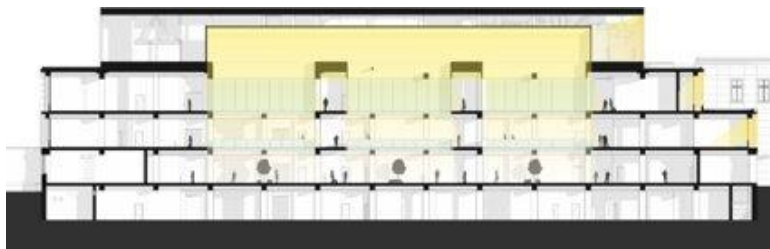
*Lightwells in main circulation atrium – Puits de lumière dans le vestibule de circulation principal*



*South main entrance – Entrée principale sud*



*North main entrance – Entrée principale nord*



*Section through main circulation atrium – Section à travers le vestibule de circulation principal*



Rendered view from North-West | Résultat visuel du nord-ouest